



Epargne retraite : apports de la loi PACTE et projet de PEPP

INFORMATIONS PRATIQUES

FORMAT

Atelier

DATE

24/09/2019

LIEU

**Palais Brongniart, 28
place de la Bourse
75002 Paris**

PARTICIPATION

250,00 €

INSCRIPTION

www.eifr.eu

CONTACT

**contact@eifr.eu
01 70 98 06 53**

La loi PACTE promulguée en mai comprend un volet épargne dont le texte d'application a été publié, avec l'objectif de simplifier et d'assurer la portabilité des produits d'épargne retraite. La mise en place d'un Plan Epargne Retraite doit harmoniser les règles dans un environnement où se superposent les solutions avec des fonctionnements et des fiscalités différentes : Madelin, Article 83, PERP, Perco, Assurance-vie.

Au niveau européen, les travaux de la Commission portent sur la création d'un produit d'épargne retraite pan-européen pour donner aux épargnants un choix élargi, dans un marché continental de l'épargne retraite aujourd'hui fragmenté.

Pour les acteurs de la finance, banques, assureurs, sociétés de gestion, et les entreprises, ces réformes constituent l'opportunité de développer de nouveaux produits et services et de répondre aux besoins des épargnants. Le choix du mode de sortie (rente ou capital, rachats progressifs) et la protection des actifs en sont des éléments clés

Cet atelier présentera la réforme de l'épargne retraite et les projets d'épargne retraite européenne. L'AMF présentera ses priorités d'action en matière d'épargne long terme et le cabinet EY le cadre juridique et opérationnel de ce marché. Des acteurs exprimeront leurs attentes et présenteront leurs outils et solutions.

Public visé

- Banques, Assurances, Sociétés de gestion

- Directions Marketing / Commerciale
- Directions de la conformité RCCI/ RCSI
- Directions juridiques

- Avocats et Conseils

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Analyser la future réglementation
- Cerner les enjeux opérationnels pour les intervenants
- Bénéficier de la vision du régulateur
- Obtenir les meilleures pratiques d'acteurs impliqués dans l'épargne retraite

COMPÉTENCES VISÉES

- Loi PACTE

- PEPP
- Epargne retraite

PRÉREQUIS

- Aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Livret d'accueil
- Supports de présentation
- Echanges avec la salle et les intervenants
- Formation présentielle
- Support de présentation (diapositives, documents de référence)



PROGRAMME

8h30 **Introduction**

Intervenants: Edouard-François de LENCQUESAING (EIFR)

8h45 **Priorités d'action pour l'épargne long terme**

Intervenants: Claire CASTANET (AMF)

9h15 **Comment s'inscrit le dispositif de la loi PACTE dans la réforme en cours des systèmes de retraites ?**

Intervenants: Sylvie Malecot (AF2I)

9h40 **Réforme de l'épargne retraite individuelle et collective : comprendre la réforme française et européenne**

Intervenants: Hélène Filippi (EY Société d'Avocats) / Caroline Chaize-Lang (EY Société d'Avocats)

Réflexions stratégiques sur le positionnement du marché

Intervenants: Erika Beng (EY Advisory)

10h20 **Quels enjeux pour l'industrie financière et les entreprises, le point de vue d'acteurs de référence sur la loi PACTE et le PEPP**

Intervenants: Dominique Dorchies (Natixis Interépargne) / Arnaud Schwebel (BNP Paribas AM)

10h55 **Conclusion**

Intervenants: Edouard-François de LENCQUESAING (EIFR)

11h00 **Questions / Réponses / Echanges avec la salle**
